



MINISTRE DU CADRE DE VIE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 3502 - 01 BP 3621
Cotonou
Tél. : + 229 21 31 51 23
fnec_mcvdd@cadredevie.bj

FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

01BP 3621 – Cotonou 21-32-59-16

**RAPPORT DE LA MISSION DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION DU PROJET DE
NETTOYAGE ET DE SECURISATION DES
125 KM DE PLAGE DU BENIN A FIN
DECEMBRE 2022**

Décembre 2022

Table des matières

| | |
|--|---|
| CONTEXTE ET JUSTIFICATION | 3 |
| Méthodologie de la mission | 3 |
| 1. Point des constats | 4 |
| 1.1. Segment de Sèmè-Podji | 4 |
| 1.3. Segment de Ouidah | 5 |
| 1.4. Segment de Cotonou | 5 |
| 1.5. Segment de Abomey-Calavi | 6 |
| 2. Recommandations | 6 |

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour assurer une durabilité de l'initiative de nettoyage des 125 km de plage du Bénin et une meilleure gestion du projet, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) a recruté, par Avis d'Appels d'Offres, cinq ONGs pour les activités de nettoyage et de sécurisation des plages. Il s'agit de : AYIMEGNON (Sèmè-Podji), EAHU (Cotonou), CERADEV (Abomey-Calavi), EAHU (Ouidah) et HANDS OF GRACE (Grand-Popo). Le FNEC et lesdites ONG ont signé une convention de financement (depuis Janvier 2022 pour l'ONG AYIMEGNON) et des accords de partenariat (depuis août 2022 pour les autres ONGs).

Quelques mois après le démarrage des activités par les ONGs nouvellement recrutées et, dans la lignée de la mission diligentée les 29 et 30 septembre 2022, une équipe du FNEC a effectué sur l'ensemble des segments du projet de nettoyage et de sécurisation des 125 km de plage du Bénin une mission de suivi et d'évaluation du projet de nettoyage des 125 kilomètres de plages traversant les villes de Sèmè-Kpodji, Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah et Grand-Popo en vue de constater l'effectivité des travaux effectués.

Cette mission s'est déroulée du mercredi 21 au vendredi 23 décembre et a été conduite par une équipe pluridisciplinaire du FNEC composée de :

- Marius DOMINGO, Chef Service Programmation et Suivi Evaluation ;
- Bérenger AMOUSSOU, Chef Service des Etudes Prospectives ;
- Tatiana DEGUENON, Caissière ;
- Claudia DESSOUASSI, Assistante-PRMP.

Le présent rapport rend compte des constats et fait des recommandations à l'endroit de certaines parties prenantes du projet.

Il s'articule autour des points suivants :

Méthodologie de la mission

Au cours de cette mission, des séances de travail ont été initiées avec des parties prenantes aux projets ; il s'agit notamment des échanges avec :

- les responsables des ONGs ;
- les superviseurs, brigadiers et riverains.

Au préalable, des vérifications des réalisations physiques sur le terrain sont faites en vue d'étayer les discussions. Ainsi, au niveau de chacun des cinq (05) segments de

plages, la mission s'est arrêtée sur trois (03) à quatre (04) sites retenus au hasard pour observer et faire les recommandations requises.

Le présent rapport qui compte de la mise en œuvre dudit projet à fin décembre 2022, s'articule autour des points ci-après :

- Point des constats faits ;
- Recommandations.

1. Point des constats

Cette partie présente la synthèse des observations faites au niveau de chaque segment.

1.1. Segment de Sèmè-Podji

Compris entre le carrefour « le bélier » à la frontière Krakè, ce segment marque la première étape de la mission débutée le mardi 21 décembre 2022. Les responsables de l'ONG AYIMEGNON, les brigadiers et les superviseurs rencontrés ont été interrogés à travers un échantillon représentatif de chaque groupe cible.

En effet, conformément à l'article 7 alinéa 2 de la convention de financement signée avec le promoteur, « cette convention peut être reconduite si les résultats de l'évaluation annuelle sont jugés satisfaisants... » Ces entretiens constituent donc des outils d'aide à la décision pour le renouvellement ou non, en janvier 2023, de la convention en cours de mise en œuvre.

Les constats faits sont que le segment est globalement maintenu propre, bien que les populations riveraines défèquent à l'air libre, au bord de la mer le long de la plage de Sèmè-Kraké. Quant aux entretiens, ils ont permis d'apprendre que :

- Il se pose un problème d'effectif sur la plupart des sites ;
- Les salaires ne sont pas réguliers depuis le mois d'octobre du fait de la non mise à disposition de la quatrième tranche par le FNEC ;
- Les agents de la Société de Gestion des Déchets Solides et ménagers dans le Grand-Nokoué (SGDS-GN) ne ramassent pas les ordures aux points de regroupement ;
- Les déchets issus du nettoyage de la plage sont enlevés périodiquement par un camion loué sur les ressources propres de l'ONG ;

1.2. Segment de Grand-Popo

Le jeudi 22 décembre 2022, l'ONG HANDS OF GRACE a accueilli l'équipe de la mission sur le segment dont il a la charge. Au total, cinq (05) sites ont été parcourus au niveau

de la plage de Grand-Popo, qui s'étend de Hillacondji à la bouche du Roy. A cette étape du périple, une rencontre a eu lieu avec les responsables de l'ONG HANDS OF GRACE et les superviseurs, le jeudi étant le jour de repos des brigadiers.

Tout en se rassurant de ce que les différends ayant opposé certains superviseurs à la nouvelle ONG ont été résolus, l'équipe du FNEC a échangé avec ses hôtes sur les observations suivantes :

- la plage est propre, à l'exception de la portion aux alentours du site de dragage du projet WACA à Hillacondji ;
- des cas de défécation à l'air libre ont été observés lors des visites.

1.3. Segment de Ouidah

Après Grand-Popo, la délégation s'est rendue à la plage de Ouidah pour le même exercice. Les responsables de l'ONG Ensemble pour l'Action Humanitaire et Universelle (EAHU) y ont échangé avec l'équipe sur leurs activités pour la propreté et la sécurisation de ce segment situé entre Kpakpa Houta et Djondji.

Les constats ci-après ont été faits :

- De façon générale, la plage est propre ; et, l'espace en face de la base des chinois à Djègbadji est sarclé, comme recommandé lors de la précédente mission de suivi ;
- Toutefois, l'état de la portion Djondji-Djègbadji n'est pas satisfaisant : un redéploiement du personnel (brigadiers et superviseurs) y est envisagé par l'ONG pour des résultats plus perceptibles.

1.4. Segment de Cotonou

Dans la matinée du vendredi 23 décembre 2022, la mission a sillonné cinq (05) sites sur ce périmètre compris entre le carrefour « le Bélier » et la buvette WINEKPO. Accompagnés par l'ONG Ensemble pour l'Action Humanitaire et Universelle (EAHU) en charge de cette plage, les membres de l'équipe de la mission ont fait les constats suivants :

- La plage est assez propre ;
- La portion située derrière le supermarché EREVAN a été sarclée, comme convenu au terme de la mission de Septembre ;
- Les agents de la Société de Gestion des Déchets Solides et ménagers dans le Grand-Nokoué (SGDS-GN) ne ramassent plus les ordures aux points de regroupement, depuis plus de deux (02) semaines.

1.5. Segment de Abomey-Calavi

La mission s'est achevée sur ce segment confié à l'ONG CERADEV, entre la buvette Winekpo et Kpakpa Houta (Christianiste céleste). Les arrêts marqués ont permis de remarquer que :

- De façon générale, la plage est maintenue propre ;
- Comme sur le segment de Cotonou, les agents de la SGDS-GN ont cessé le ramassage des ordures aux points de regroupement, depuis plus de deux (02) semaines.

2. Recommandations

Afin d'améliorer la mise en œuvre de ce projet, les recommandations suivantes sont formulées :

2.1. A l'endroit du MCVDD/FNEC :

- Construire des latrines publiques pour réduire la défécation sur les plages ;
- Faciliter la collaboration des ONGs avec la Police Républicaine et la BPLP pour que des rondes soient organisées sur les plages pour garantir la propreté et sanctionner les riverains récidivistes (surtout ceux qui défèquent à l'air libre) ;
- Renouveler à bonne date la convention de l'ONG AYIMEGNON ;
- Effectuer un lobbying auprès des responsables de la SGDS-GN pour le ramassage régulier des ordures au niveau des points de regroupement ;
- Faire le suivi régulier des activités de nettoyage et de sécurisation des plages pour que les ONGs continuent leurs efforts.

2.2. A l'endroit des ONG :

➤ Segment de Sèmè-Podji :

- Solliciter l'intervention de la BPLP pour la répression des riverains de la plage de ce segment ;
- Accroître l'effectif des brigadiers dans la mesure du possible ;
- Augmenter et/ou payer les salaires des superviseurs et des brigadiers de façon régulière ;

➤ Segment de Ouidah

- Procéder à un redéploiement sur le site Djondji-Djègbadji, pour y optimiser les résultats ;

➤ Segment de Grand-Popo :

- Veiller à l'assainissement de la portion aux alentours du site de dragage du projet WACA à Hillacondji ;
- Se présenter officiellement au Maire de la commune pour que les autorités locales soutiennent le processus ;
- Continuer la collaboration avec la DDCVDD Mono/Couffo ;
- Solliciter la Police Républicaine pour procéder aux répressions ;

➤ Segment de Cotonou :

- Intensifier les efforts d'assainissement, notamment en cette période de fêtes de fin d'année qui rime avec une forte fréquentation des plages ;

➤ Segment de Abomey Calavi :

- Intensifier les efforts d'assainissement, notamment en cette période de fêtes de fin d'année qui rime avec une forte fréquentation des plages.

CONCLUSION

L'objectif principal de la mission a été atteint : les différents segments ont été visités et les parties prenantes ont été rencontrées pour une appréciation conjointe des états des lieux. Si les 125 km de côtes sont globalement maintenus propres, quelques couacs ont été observés ; mais, la mise en œuvre effective des recommandations formulées aidera à en atténuer les effets.

Fait à Cotonou, le 28 Décembre 2022

Claudia DESSOUASSI
Assistante-PRMP/FNEC